

Les sépultures collectives néolithiques en grotte du Bassin mosan

Bilan documentaire

Nicolas CAUWE

Résumé

Le Néolithique récent de Belgique est essentiellement connu au travers de plusieurs dizaines de sépultures collectives installées dans les abris naturels des massifs calcaires du bassin de la Meuse. Au-delà de la description des pratiques funéraires, cette documentation nous renseigne aussi sur les persistances de traditions, malgré des mutations dans la culture matérielle, et sur les liens que le Néolithique mosan entretient avec le mégalithisme tardif du nord-ouest de l'Europe.

Abstract

The Late Neolithic of Belgium is mainly known by a lot of collective graves put down on caves and rock shelters of the Meuse river basin. Beyond the description of funeral practices, these data illustrate a persistence of traditions though several material cultures and the relationships between the Neolithic of Southern Belgium and the Late Megalithism of North-Western Europe.

1. INTRODUCTION

Le phénomène des sépultures collectives en grotte est connu en Belgique depuis les premiers temps de la recherche. Déjà en 1833, Philippe-Charles Schmerling, pionnier des sciences pré-historiques, notait la présence d'ossements humains dans les grottes d'Engis, près de Liège (Schmerling, 1833–1834). Quelques années plus tard, Édouard Dupont sera le premier à entreprendre des fouilles officielles en Belgique, y compris dans des « ossuaires ». Ses travaux le menèrent à explorer la région de la haute Meuse belge, dans les environs de Dinant et, s'il attribua erronément à l'« âge du renne » la tombe collective du trou du Frontal à Furfooz, il ne se trompa guère quant à l'ancienneté d'une sépulture similaire qu'il découvrit dans une petite cavité de la localité de Gendron (Dupont, 1872).

Au début du XX^e siècle, les travaux du baron Alfred de Loë et d'Edmond Rahir furent parmi les plus productifs. C'est, notamment, grâce à leurs fouilles au trou des Blaireaux à Vaucelles et dans la grotte de la Porte-Aïve à Hotton, que l'on put associer au Néolithique récent ces amas d'ossements rencontrés en quantité dans les grottes du sud de la Belgique (de Loë & Rahir, 1905 ; *Idem*, 1908). Le mobilier de ces deux tombes était, en effet, parfaitement similaire à celui exhumé des allées couvertes ou des hypogées du Bassin parisien.

Depuis lors, des sépultures collectives sont régulièrement signalées dans les nombreux abris naturels qui se sont formés dans les massifs calcaires traversés par la Meuse et ses affluents. Ainsi, en dénombre-t-on aujourd'hui entre 150 et 200 exemples, l'équivoque reposant sur la qualité médiocre de plusieurs fouilles et sur l'approximation de quelques publications anciennes, voire sur la perte accidentelle de certaines collections (Cauwe, 1997).

2. CADRE CHRONOLOGIQUE

Longtemps considérées comme relevant du seul Néolithique récent (Seine-Oise-Marne), les sépultures collectives en grotte occupent en réalité un spectre chronologique beaucoup plus vaste, depuis le Mésolithique ancien jusqu'à la fin du Néolithique, voire plus tard encore (tableau 1). Pour le Néolithique proprement dit, les plus anciens exemples se rapportent au Michelsberg : abri des Autours à Dinant (Cauwe, 1993), trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Toussaint & Becker, 1992) ou trou du Frontal à Furfooz (Dupont, 1872). Par ailleurs, toute une série de grottes, essentiellement à Hastière et à Waulsort (environs de Dinant), ont livré des restes humains non accompagnés de mobilier, mais dont la datation s'inscrit dans l'espace chronologique du Néolithique moyen

Nom du site	Date B.P.	Date B.C. (cal.)*	Réf. labo.
Autours (sépulture n° 1 de l'abri des -; Anseremme)	5300 ± 55	4230 - 4040	OxA-5387
Hastière (grotte D)	5235 ± 45	4220 - 3980	OxA-9022
Hastière (grotte B)	5180 ± 45	4040 - 3940	OxA-9021
Waulsort (grotte AB)	5130 ± 45	3980 - 3810	OxA-9023
Hastière (grotte L)	5070 ± 60	3950 - 3790	OxA-9088
Reuviau (trou -; Hastière)	5025 ± 65	3940 - 3720	OxA-5677
Anseremme (grotte d'-; Dinant)	4945 ± 55	3780 - 3660	OxA-9089
Coléoptère (grotte du -; Juzaine)	4695 ± 65	3620 - 3370	OxA-3636
Heid (trou de la -; Comblain-au-Pont)	4650 ± 60	3510 - 3340	Lv-1586
Waulsort (grotte Q)	4620 ± 50	3510 - 3140	OxA-5840
Maurenne (grotte 1)	4635 ± 45	3500 - 3.350	OxA-9025
Corneilles (roche aux -; Annevoie-Rouillon)	4410 ± 80	3300 - 3230	Lv-2207
Avins (sépulture n° 2 des -; Clavier)	4460 ± 70	3330 - 2930	Lv-2205
Sigillée (abri de la -; Juzaine)	4460 ± 60	3310 - 2920	IRPA 920
Frontal (trou du -; Furfooz)	4430 ± 80	3300 - 2920	OxA-4196
Frontal (trou du -; Furfooz)	4430 ± 30	3100 - 2930	GrN-10179
Masson (abri -; Sprimont)	4380 ± 60	3090 - 2910	Lv-1461
Jacques (fissure -; Chanxhe)	4240 ± 70	2920 - 2670	Lv-1551
Jausse (caverne de -; Faulx-les-Tombes)	4240 ± 70	2920 - 2670	Lv-2202
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4240 ± 60	2920 - 2690	Lv-1655
Betche-aux-Rotches (grotte de la -; Spy)	4230 ± 70	2920 - 2660	OxA-6252
PJ (trou de la -; Ferrières)	4220 ± 80	2910 - 2620	Lv-2136
Triangulaire (grotte -; Ramioul)	4195 ± 75	2890 - 2620	OxA-3290
Pape (abri du -; Anseremme)	4190 ± 60	2880 - 2620	Lv-1747
Masson (abri -; Sprimont)	4170 ± 80	2880 - 2620	Lv-1462
Rosette (trou -; Furfooz)	4165 ± 70	2880 - 2620	OxA-5041
Dessins (grotte des -; Profondeville)	4160 ± 70	2880 - 2620	Lv-1585
Jausse (caverne de -; Faulx-les-Tombes)	4150 ± 85	2880 - 2610	Lv-2203
Fémur (ossuaire du -; Ben-Ahin)	4130 ± 60	2870 - 2590	Lv-1758
PJ (trou de la -; Ferrières)	4130 ± 60	2870 - 2590	Lv-2137
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4130 ± 55	2870 - 2590	Lv-1656
Burnot (grotte du -)	4110 ± 110	2870 - 2500	Lv-265
Burnot (grotte du -)	4090 ± 110	2870 - 2490	Lv-264
Martouzin-Neuville (monuments de -)	4070 ± 100	2870 - 2470	Fra-98
Avins (sépulture n° 3 des -; Clavier)	4050 ± 100	2870 - 2810	Lv-2206
Bibiche (grotte -; Anseremme)	4010 ± 70	2850 - 2400	Lv-1654
Sépulcrale (grotte -; Barvaux)	4050 ± 50	2620 - 2470	Lv-863
Betche-aux-Rotches (grotte de la -; Spy)	4025 ± 55	2610 - 2460	OxA-6112
Cave (grotte de la -; Maurenne)	3950 ± 70	2570 - 2330	Lv-1483
Avins (sépulture n° 1 des -; Clavier)	3870 ± 60	2460 - 2200	Lv-2204
Cave (grotte de la -; Maurenne)	3830 ± 90	2460 - 2140	Lv-1482
Martouzin-Neuville (monuments de -)	3790 ± 90	2400 - 2040	Lv-1243
Chauveau (grotte de -)	3710 ± 80	2200 - 1960	Lv-1919
Ambre (grotte -; Doische)	3560 ± 80	1980 - 1750	Lv-2104
Burnot (grotte du -)	3390 ± 100	1870 - 1520	Lv-263
Gomery (dolmen)	560 ± 110	1300 - 1450 (AD)	Lv-496

* Dates calibrées à 68 % de confiance, d'après Stuiver M., Long A., Kra R. S. (eds), 1993. Oxcal v 2.18, *Radiocarbon*, 35 (1).

Tabl. 1 — Listes des datations ¹⁴C des sépultures collectives néolithiques du Bassin mosan (dans l'ordre décroissant des dates calibrées; d'après Cauwe, 1997 et Cauwe *et al.*, 2000).

(Cauwe *et al.*, 2000). Il est, cependant, assuré que la majorité des tombes appartiennent à la fin du 4^e millénaire calibré ou à la première moitié du suivant. L'essentiel des mobiliers rencontrés confirment d'ailleurs l'importance

du Néolithique récent dans le phénomène des sépultures collectives en grotte.

Enfin, si on en croit les datations radiométriques, quelques sépultures seraient postérieures à 2500 av. J.-C. De même, sans l'appui

de mesures de laboratoire, mais en fonction d'associations entre restes humains et mobiliers, il est régulièrement proposé que l'accumulation de défunts dans des cavités naturelles fut encore pratiquée à l'âge du Bronze. Pourtant, aucune étude convaincante n'a jamais soutenu le propos, illustré seulement par des explorations anciennes. Des travaux récents tendent, d'ailleurs, à démontrer que les dépôts d'os humains en question se rapportent sans doute à des périodes plus récentes encore (Warmenbol, com. pers.).

3. CULTURE MATÉRIELLE

Le mobilier le plus courant est formé d'outils en silex taillé : lames brutes ou retouchées, grattoirs et armatures de flèche pour l'essentiel. La céramique est plus rare. La présence de petits tessons est répertoriée dans une centaine de cas, mais bien peu de sépultures ont livré des formes reconnaissables. Des récipients de la civilisation de Michelsberg étaient cependant présents au trou du Frontal à Furfooz (Dupont 1872; De Laet, 1982), au trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Toussaint & Becker, 1992) et dans la caverne T de Waulsort (Warmenbol, 1985), tandis que de la céramique de type « Seine-Oise-Marne » a été reconnue avec certitude au trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), dans le grand abri et dans l'ossuaire du Fémur à Ben-Ahin (Destexhe-Jamotte, 1971-1973; Cauwe, 1990), à l'abri du Pape à Anseremme (Léotard *et al.*, 1999), à la Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), dans une des grottes de Waulsort (Rahir, 1925) et dans la grotte Triangulaire de Ramioul (Vandebosch, 1909). À Martouzin-Neuville, une bouteille à collerette du Néolithique moyen-récent a été retrouvée (Huyssecom, 1982).

Des objets ou de la parure en matières dures animales ont parfois été mis au jour. On citera, à titre d'exemple, l'abri des Autours à Dinant (Cauwe, 1993), le trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), l'ossuaire du Fémur à Ben-Ahin (Cauwe, 1990), le trou du Frontal à Furfooz (De Laet, 1982), le trou de la Heid à Comblain (Toussaint & Becker, 1992), le trou de la PJ à Ferrières (Toussaint *et al.*, 1994), la Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), la grotte de Chaveau à Godinne-sur-Meuse (Boné *et al.*, 1983) ou l'abri de la Sigillée à Bomal (Henderickx & Dubois, 1990).

4. ORGANISATION DE LA TOMBE

Les cavités naturelles sont manifestement des caveaux à part entière, qu'il est rarement nécessaire de modifier pour recevoir les dépouilles des défunts. Dans quelques cas seulement, on a constaté la présence de petites constructions en pierre — dallages ou murets — permettant de séparer la tombe du reste de l'anfractuosité : grotte Ambre à Doische (Bott & Cattelain, 1991), trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), trou du Crâne, de la Mâchoire et du Frontal à Furfooz (Rahir, 1925), trou Félix à Falmignoul (Vankerkhoven & Semal, 2003), trou des Nutons à Gendron (Dupont, 1872), abri de l'Ossuaire à Éprave (Vanhaeke, 1970), Porte-Aïve à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), abri Sandron à Huccorgne (Fraipont, 1898).

Partout ailleurs, les corps ou les squelettes ont été simplement déposés dans les cavités naturelles, sans aucune transformation ou aménagement de ces dernières, si n'est, parfois, le creusement d'une petite fosse : grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), grotte du Docteur à Huccorgne (Fraipont, 1898), fissure Jacques à Sprimont (Henderickx & Dubois, 1987), grotte du Mont-Falaise à Antheit (Fraipont, 1898), abri Sandron à Huccorgne (de Loë, 1920) ou grotte Triangulaire à Ramioul (Vandebosch, 1909).

La présence de foyers a également été notée en de rares occasions, mais sans qu'il soit possible aujourd'hui d'estimer la réalité d'une relation entre ces structures de combustion et le dépôt de cadavres, d'autant que, lors des fouilles des trois dernières décennies, aucune association entre des couches d'inhumation et des foyers n'a pu être observée.

Les cas de condamnation ou de fermeture définitive des tombes ne sont guère nombreux. Si on se réfère aux pratiques funéraires des 4^e et 3^e millénaires dans le Bassin parisien, on aurait pu s'attendre à une plus forte récurrence du phénomène. Rien ne sert d'en appeler à l'ancienneté des fouilles pour justifier cette carence. Tous les exemples connus proviennent de travaux effectués à la fin du XIX^e siècle ou au début du suivant, tandis que les fouilles récentes n'ont guère apporté d'éléments neufs en ce domaine. Le cas le plus patent d'une condamnation est celui du trou du Frontal à Furfooz, où une grande dalle a été glissée verticalement devant la grotte (Dupont, 1872).

L'abri de l'ossuaire à Éprave (Vanhaeke, 1970), le trou des Nutons à Gendron (Dupont, 1872), le trou Félix à Falmignoul (Vankerkhoven & Semal, 2003) ou la grotte Triangulaire à Marches-les-Dames (Rahir, 1931) auraient été fermés par des murets de pierres sèches.

5. GESTES POSÉS SUR LES CADAVRES

Le débat entre tombe primaire ou secondaire a toujours été intense. Longtemps, on considéra que le mélange d'ossements de plusieurs individus ne pouvait résulter que de l'apport de squelettes préalablement décharnés en d'autres lieux. Dès lors, on qualifia d'« ossuaires » la presque totalité des sépultures collectives. Pourtant, dès les années 1960, essentiellement sous l'impulsion d'André Leroi-Gourhan, on comprit que l'étude détaillée de la répartition des ossements pouvait mener à d'autres constats. En Belgique, la première approche de ce type fut menée à l'abri Masson (Sprimont), à la fin des années 1980 (Dewez *et al.*, 1986). On sait aujourd'hui que de véritables ossuaires existent (par exemple à l'abri des Autours à Dinant; Cauwe, 1993), mais, dans la plupart des cas, la déconnexion des squelettes provient plutôt de la fréquentation régulière des caveaux par les fossoyeurs néolithiques. Dans la majorité des situations étudiées avec précision, les défunts ont été apportés entiers dans les grottes, subissant par la suite diverses manipulations (Toussaint, 1991), sans doute rendues obligatoires par les rites de l'époque et/ou par la nécessité de gérer l'espace disponible dans les cavités.

La présence de corps incinérés, mélangés à d'autres inhumés, est parfois signalée : trou de l'Ambre à Éprave (Bott & Cattelain, 1991), trou des Blaireaux à Vaucelles (de Loë & Rahir, 1905), grotte de Chauveau à Godinne-sur-Meuse (Soreil, 1873), trou du Frontal à Furfooz (Dupont, 1872), trou del Heuve à Sinsin (Bequet, 1883), Porte-Aive à Hotton (de Loë & Rahir, 1908), grotte Sépulcrale à Barvaux (Dewez & Dubois, 1977), abri de la Sigillée à Bomal (Henderickx & Dubois, 1990) ou caverne Y à Waulsort (Mariën, 1981).

Dans plusieurs sépultures collectives, des traces de dépeçage au silex ont été repérées sur des ossements humains, ainsi à la caverne B à Hastière (Riquet, 1963), au trou du Frontal à Furfooz (Dewez *et al.*, 1986), au trou Garçon à Hastière (Riquet, 1963), au trou del Heuve

à Sinsin (de Loë, 1891), à la fissure Jacques à Sprimont (Henderickx & Dubois, 1987), dans la caverne M à Hastière (De Laet, 1982), à l'abri Masson à Sprimont (Dewez *et al.*, 1986), à la grotte du Mont-Falise à Antheit (Haeck, 1964) ou dans celle de Néfli à Ozo (Henderickx & Dubois, 1990). On en a parfois déduit des séances de cannibalisme (Spring, 1864). Il semble toutefois beaucoup plus raisonnable d'en appeler à un traitement des cadavres : partout, les corps dépecés ont été mélangés à d'autres cadavres laissés intacts.

Le nombre de morts déposés dans chaque cavité est très variable : de 2 ou 3 unités à plusieurs dizaines de squelettes. La majorité des sépultures collectives contiennent cependant entre 10 et 15 défunts. Les exceptions les plus notoires sont le trou Jean Martin à Hastière (30 ou 40 individus; Houzé, 1904), la Cave, toujours à Hastière (une trentaine d'individus; Riquet, 1963), la grotte de Sclaigieux (une cinquantaine d'individus; Houzé, 1904) ou l'abri Sandron à Huccorgne (une trentaine d'individus; Fraipont, 1898). Il n'existe aucune corrélation entre la taille des cavités et le nombre de défunts inhumés à l'intérieur de chacune d'elles. Hommes, femmes, adolescents ou enfants se retrouvent mélangés presque partout.

6. UNE MÊME TRADITION POUR PLUSIEURS CULTURES MATÉRIELLES

Seul le mobilier et les datations radiométriques permettent de distinguer les tombes du Néolithique moyen de celles, plus tardives, du Seine-Oise-Marne. Disposition des défunts, gestes posés sur les cadavres, aménagement éventuel des cavités, ... tous les autres aspects se maintiennent à travers plusieurs siècles, sans être affectés par les vicissitudes des cultures matérielles qui se succèdent. Or le rapport aux morts n'est jamais une simple anecdote et on n'emprunte pas facilement à d'autres la manière de penser le rôle des défunts dans la société.

Dans les régions mosanes, tout porte donc à croire à un maintien global d'un même univers culturel pendant le 4^e millénaire et la première moitié du suivant, au-delà de la succession des modes, d'origines diverses, dans la réalisation de la poterie, la taille du silex ou la confection d'outils en os. À cet égard, on se rappellera la diversité des pratiques funéraires du Chasséen. Depuis son épiceutre dans le

midi de la France, jusqu'à son développement dans une partie du Bassin parisien et dans la péninsule armoricaine, les porteurs de cette culture matérielle acceptent de transformer, parfois radicalement, les soins qu'ils portent aux morts (Boujot *et al.*, 1991). Le propos paraît peu crédible, d'autant que ces mutations des pratiques funéraires s'inscrivent partiellement dans la poursuite des pratiques régionales antérieures à l'arrivée du monde chasséen. Force est de constater que différentes régions ont accepté d'assimiler le bagage matériel du Chasséen, sans nécessairement modifier leur rapport au monde.

Ainsi, à défaut d'être relativement mal documenté, malgré des dizaines de tombes connues, le traitement des morts durant le Néolithique mosan, nous renseigne-t-il sur des pérennités culturelles, masquées par l'évolution des industries. Ces dernières indiquent plutôt des modifications de réseaux de relations, des évolutions manufacturières ou des interactions entre groupes, l'ensemble se surimposant aux discours identitaires.

7. RAPPORTS AVEC LE MÉGALITHISME

Par ailleurs, la qualité des gestes portés sur les cadavres accumulés dans les grottes naturelles du sud de la Belgique au cours des 4^e et 3^e millénaires, permet de proposer quelque équivalence entre ces sépultures et celles, plus spectaculaires, érigées au moyen de grands blocs de pierre. Mais les pratiques funéraires ne seraient pas le seul point de rapprochement. À la même époque, dans le Bassin parisien, l'architecture funéraire prend plusieurs formes : allées couvertes en pierre (Masset, 1997), « mégaxyles », tels celui de la Croix-Saint-Ouen (Le Goff *et al.*, 1995), hypogées ou même structures légères (Masset, 1995). Il semble donc qu'il existait une certaine liberté dans l'aménagement des tombes et que l'opportunité de caveaux naturels ne fut pas négligée, au même titre que les sous-sols crayeux de la Marne qui furent mis à profit pour creuser des grottes artificielles.

Dans le cas spécifique du Bassin mosan, quelques tombes mégalithiques existent également, toutes concentrées dans la faille de la Famenne (Huysecom, 1982 ; Cauwe *et al.*, 2001). Excepté leur architecture en pierre, rien ne permet de distinguer ces sépultures de celles en grotte. À Martouzin-Neuville, il existe même le cas

particulier d'une anfractuosité naturelle, dont on pense qu'elle fut complétée par des dalles mégalithiques (Hubert & Huysecom, 1980).

L'abandon de la tombe collective, à la fin du Néolithique, est sans doute un fait beaucoup plus fondamental qu'il ne l'a été dit jusqu'ici. Il s'agit ni plus ni moins d'une révolution de la relation aux morts, les vivants passant de contacts réguliers avec les restes physiques de leurs aïeux à une distanciation par rapport aux cadavres. En même temps, les attributs laissés aux défunts deviennent stéréotypés et deviennent hautement symboliques (valeur guerrière des mâles, par exemple). Or, quelques faits, relevés dans les sépultures collectives occidentales du Néolithique récent, permettent d'entrevoir une part des circonstances de cette « révolution ».

À l'apogée du mégalithisme, l'est et le nord de l'Europe propose d'autres modes de vie et d'autres idéologies, porteuses de valeurs individuelles et de nouveaux rites funéraires. Alors que celles-ci conquièrent lentement l'Occident, les populations du Bassin parisien et du Bassin mosan condamnent, après utilisation, leurs sépultures collectives et, renonçant à la visibilité monumentale, les enfouissent plus profondément dans le sol ou dissimulent leurs morts dans des grottes ou des hypogées. Les fouilles récentes montrent même des destructions volontaires de chambres funéraires (Masset, 1997).

Il semble donc qu'au Néolithique récent, alors que paradoxalement le nombre des sépultures collectives ne cesse de croître, on cherche dans le même temps à supprimer l'aspect ostentatoire qu'elles affectaient précédemment. Multiplication et dissimulation des caveaux semblent aller de pair. On serait tenté d'y voir le syndrome d'un monde finissant, voire le reflet de populations réactionnaires, multipliant un des aspects fondamentaux de leur identité culturelle, tout en assumant plus de discrétion pour y parvenir, pressentant, peut-être, que les circonstances ne sont plus aussi favorables qu'aux générations précédentes.

Dans un tel cadre, le recours surabondant aux grottes naturelles prend une nouvelle signification. Les massifs calcaires du Bassin mosan offraient mille occasions de dissimuler les morts, tout en permettant de poursuivre des pratiques funéraires vieilles de plusieurs siècles. Cette hypothèse, qui reste à démontrer, autorise également une meilleure compréhension de la diversité formelle des caveaux de l'époque : il a été fait feu de tout bois pour assurer le service

des morts en conformité avec les traditions, mais aussi en fonction de l'air du temps.

Bibliographie

- BEQUET A., 1883. Caverne Sépulcrale du bel âge du bronze à Sinsin (Namur). *Annales de la Société archéologique de Namur*, **16** : 227–248.
- BONÉ É., FASTRES T., HALACZEK B., VERGER-PRATOUCY J.-C., GILOT É., VERMEERSCH P.M. & CORDY J.-M., 1983. Nouvelle contribution à l'Anthropologie et à la Préhistoire du Massif de Chaveau (Godinne-sur-Meuse, Belgique). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **94** : 5–49.
- BOTT S. & CATTELAÏN P., 1991. Sondage dans la grotte « Ambre » (Matagne-la-Grande-Doische). *Notae Praehistoricae*, **11** : 135.
- BOUJOT C., CRUBÉZY É. & DUDAY H., 1991. L'identité du Chasséen à travers les structures et pratiques funéraires. In : A. Beeching, D. Binder, J.-C. Blanchet, C. Constantin, J. Dubouloz, R. Martinez, D. Mordant, J.-P. Thévenot & J. Vaquer (dir.). *Identité du Chasséen. Actes du Colloque international de Nemours*. Nemours, Musée de la Préhistoire d'Île-de-France (Mémoire n° 4) : 413–420.
- CAUWE N., 1990. Un nouvel ossuaire à Ben-Ahin. Rapport de la fouille 1990. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **30** : 161–169.
- CAUWE N., 1993. L'abri des Autours à Dinant (prov. de Namur), lieu de sépultures préhistoriques. *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, **64** : 151–162.
- CAUWE N., 1997. *Bibliographie raisonnée des sépultures collectives de la Préhistoire de Belgique*. Bruxelles, Fédération des Archéologues de Wallonie (Vie Archéologique, n° 47), 112 p.
- CAUWE N., POLET C. & ORBAN R., 2000. Nouvelles datations d'ensembles funéraires du Néolithique moyen du sud de la Belgique. *Internéo*, **3** : 29–35.
- CAUWE N., VANDER LINDEN M. & VANMONTFORT B., 2001. The Middle and Late Neolithic. In : N. Cauwe, A. Hauzeur, P.-L. van Berg (éd.), *Prehistory in Belgium — Préhistoire en Belgique*. Bruxelles, Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (Anthropologica et Præhistorica, n° 112, Numéro spécial à l'occasion du XIV^e Congrès de l'Union internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques) : 77–89.
- DE LAET S. J., 1982. *La Belgique d'avant les romains*. Wetteren, Universa, 793 p.
- DE LOË A., 1891. Catalogue de l'exposition préhistorique. In : *Compte rendu du Congrès archéologique et historique de Bruxelles*. Bruxelles, Groemaere, vol. 2 : 535–564.
- DE LOË A., 1920. Notions d'archéologie préhistorique, belgo-romaine et franque à l'usage des touristes. *Bulletin officiel de la Société royale « Touring-Club de Belgique »*, **26** : 301–304.
- DE LOË A. & RAHIR E., 1905. Fouilles au « Trou-des-Blaireaux » à Vaucelles (province de Namur). *Lieu de sépulture néolithique. Habitat de l'âge du renne*. Bruxelles, Société d'Anthropologie de Bruxelles (Mémoire n° 24), 18 p., 3 pl.
- DE LOË A. & RAHIR E., 1908. Fouilles de la terrasse de la grotte de la « Porte-Aïve » à Hotton (province de Luxembourg). *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **27** : CCLV–CCLVIII.
- DESTEXHE-JAMOTTE J., 1971–1973. Le grand abri sous roche de Ben-Ahin, vallée de la Solières, province de Liège. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **22** : 213–258.
- DEWEZ M., CORDY É. & TOUSSAÏN M., 1986. *L'ossuaire néolithique de l'abri Masson à Sprimont (prov. de Liège)*. Liège, Société wallonne de Paéthnologie (Mémoire n° 6), 56 p.
- DEWEZ M. & DUBOIS J., 1977. La grotte « sépulcrale » de Barvaux (province de Luxembourg). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **88** : 45–50.
- DUPONT É., 1872. *Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. Bruxelles, Muquardt (2^e édition), 250 p.
- FRAIPONT J., 1898. Contribution à l'étude des races néolithiques. Les Néolithiques de la Meuse. I. Types de Furfooz. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **16** : 311–391, 10 pl.

- HAECK J., 1964. La grotte du Mont Falize à Antheit. Vallée de la Meuse. Province de Liège. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **74** : 43–58.
- HENDERICKX L. & DUBOIS J., 1987. La sépulture collective néolithique de la fissure Jacques à Sprimont (province de Liège). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **98** : 5–13.
- HENDERICKX L. & DUBOIS J., 1990. L'apport archéologique et paléontologique de l'abri de la Sigillée (Juzaine-Bomal, province du Luxembourg). I. Résultat des fouilles. *Anthropologie et Préhistoire. Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **101** : 7–19.
- HOUZÉ É., 1904. Sur les néolithiques de la province de Namur. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **22** : LXXXVIII–XCI.
- HUBERT F. & HUYSECOM É., 1980. La région de Marche-en-Famenne : de la Préhistoire à l'époque mérovingienne. 2. Les mégalithes de la région de Marche-en-Famenne. In : *Marche-en-Famenne, son passé et son avenir*. Marche-en-Famenne, Ministère de la Communauté Française de Belgique (catalogue d'exposition) : 26–29.
- HUYSECOM É., 1982. Les sépultures mégalithiques en Belgique. Inventaire et essai de synthèse. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **93** : 63–85.
- LE GOFF I., BILAND G. & GUILLOT H., 1995. La Croix-Saint-Ouen (Oise), une sépulture collective S.O.M. incendiée. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **92** (2) : 261–265.
- LÉOTARD J.-M., STRAUS L. G. & OTTE M. (dir.), 1999. *L'abri du Pape. Bivouacs, enterrements et cachettes sur la Haute Meuse belge : du Mésolithique au Bas-Empire romain. Bivouacs, Burials and Retreats along the Upper Belgian Meuse: from the Mesolithic to the Low Roman Empire*. Eraul, 88. Liège, Université de Liège, 365 p.
- MARIËN M., 1981. Cuillères en os de type Hansur-Lesse (Néolithique S.O.M.). *Helinium*, **21** : 3–20.
- MASSET C., 1995. Une demeure d'éternité construite dans le sable : la sépulture collective d'Essômes-sur-Marne (Aisne). Information préliminaire à une monographie. In : *Actes du 19^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Amiens 1992*. Amiens, Revue Archéologique de Picardie (n^o spécial) : 131–133.
- MASSET C., 1997. *Les dolmens. Sociétés néolithiques. Pratiques funéraires. Les sépultures collectives d'Europe occidentale*. Paris, Errance (des Hespérides, 2^e édition), 176 p.
- RAHIR E., 1925. Les habitats et les sépultures préhistoriques de la Belgique. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **40** : 3–89.
- RAHIR E., 1931. Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **46** : 94–113.
- RIQUET R., 1963. Les Néolithiques d'Hastière. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **73** : 57–116.
- SCHMERLING P.-C., 1833–1834. *Recherches sur les ossements [sic] fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, Collardin, 2 vol., 166 et 195 p., 19 et 21 pl.
- SOREIL G., 1873. Sur une nouvelle exploration de la caverne de Chauvaux. In : *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique. Compte rendu de la 6^e session*. Bruxelles, Muquardt : 381–393.
- SPRING A., 1864. Les hommes d'Engis et de Chauvaux. *Bulletin de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, **18** (2^e série) : 12.
- TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (province de Liège). *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **32** : 7–20.
- TOUSSAINT M., 1991. Étude spatiale et taphonomique de deux sépultures collectives du Néolithique récent : l'abri Masson et la fissure Jacques à Sprimont, province de Liège, Belgique. *L'Anthropologie*, **95** (1) : 257–278.
- TOUSSAINT M., MASY P. & LÉOTARD J.-M., 1994. La sépulture collective du trou de la PJ à Ferrières (prov. de Liège). Note préliminaire. *Notae Praehistoricae*, **14** : 195–199.
- VANDEBOSCH A., 1909. Deux importantes découvertes de restes humains préhistoriques à Ramioul. *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, **3** : 9–19.

- VANHAËKE L., 1970. La sépulture néolithique de l'abri de l'Ossuaire. In : M. E. Mariën (dir.). *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont, Éprave*. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire (Monographie d'Archéologie nationale n° 4) : 24.
- VANKERKHOVEN A. & SEMAL P., 2003. Le Trou Félix (Falmignoul, prov. de Namur) : réexamen d'une sépulture collective du Néolithique mosan fouillée en 1903. *Anthropologica et Præhistorica. Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **114** : 85–112.
- WARMENBOL E., 1985. Une grotte fréquentée au Néolithique moyen à Waulsort en province de Namur (Belgique). *Revue du Nord. Histoire et Archéologie. Nord de la France, Belgique, Pays-Bas*, **67** (263) : 151–164.

Adresse de l'auteur :

Nicolas CAUWE
Chef de travaux aux Musées royaux d'Art et d'Histoire
Chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.
Musées royaux d'Art et d'Histoire
10, Parc du Cinquanteaire
BE-1000 Bruxelles
E-mail : n.cauwe@kmg-mrah.be